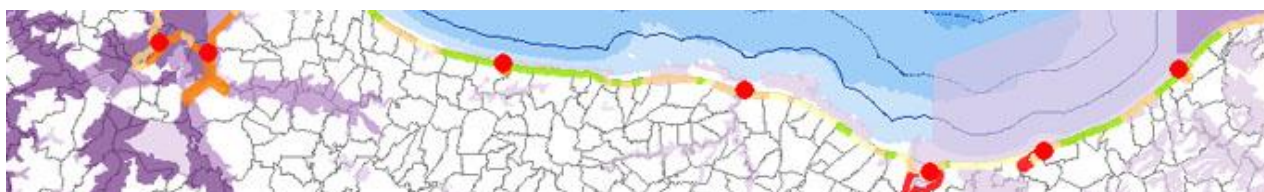


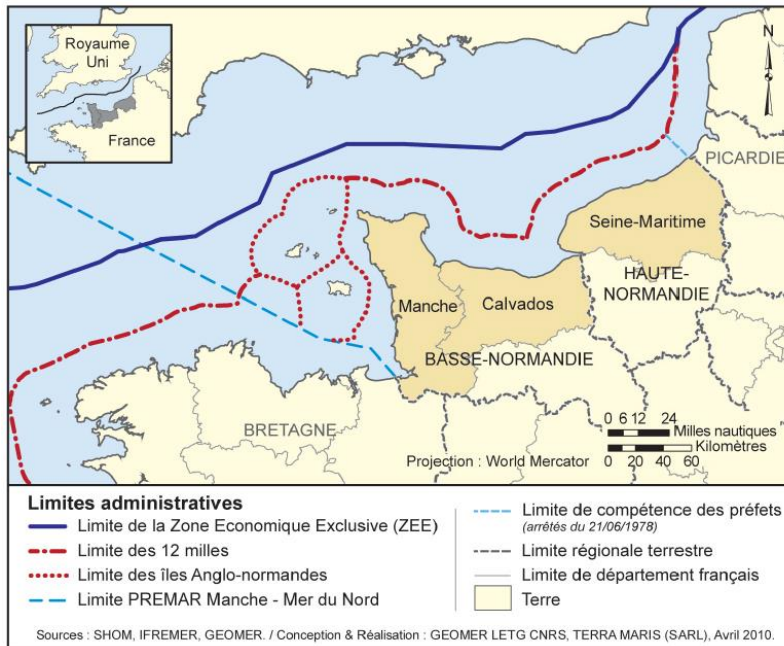
L'information géographique sur la mer et le littoral, un bien public à partager

De plus en plus nécessaire à la gestion intégrée de la zone côtière, la mutualisation de l'information géographique est un défi technique mais surtout organisationnel pour les services de l'Etat et les organismes publics. Analyse d'une expérience de géomatique en Normandie.



Diffuser et partager l'information sur l'environnement est désormais considéré comme nécessaire à l'adhésion et l'association des citoyens et des élus aux politiques environnementales. En outre, la mutualiser évite une inutile et coûteuse duplication des efforts, fournit aux utilisateurs des référentiels cohérents et incite à produire des données de qualité et prêtes à l'emploi.

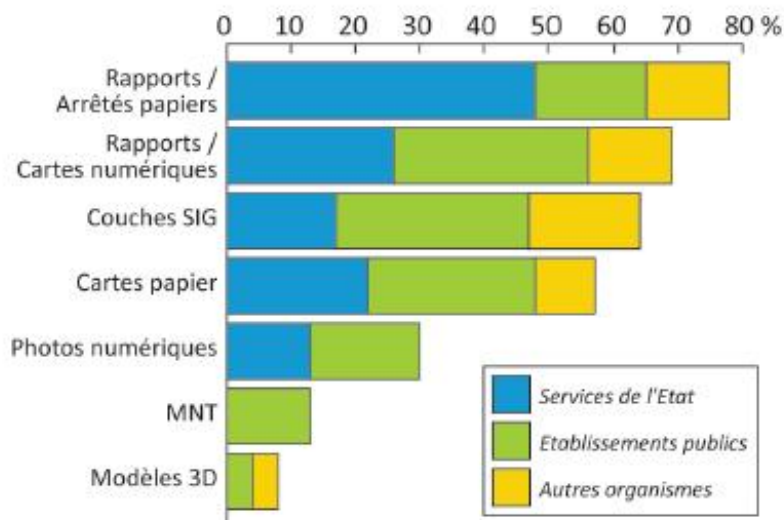
Même s'ils sont les principaux producteurs de données géographiques, les services de l'Etat et les organismes publics ont mis beaucoup de temps pour apprécier à leur juste valeur les opportunités réelles offertes par cette dimension. Dans les domaines marin et littoral, des catastrophes naturelles ou accidentelles ont montré la dispersion des données environnementales nécessaires à l'action publique ; plus généralement, la gestion intégrée de la zone côtière impose le recours à des données géoréférencées d'origines multiples. C'est dans ce contexte qu'une Mission inter-services de la mer et du littoral (MIMEL) a été créée à titre expérimental en Normandie entre 2004 et 2010, afin de renforcer la coordination et la transversalité entre services et établissements publics. La MIMEL s'est dotée d'une infrastructure de données géographiques (IDG), regroupement des données, des informations associées (métadonnées) et des services, outils et technologies nécessaires à leur gestion et à leur diffusion. L'analyse de cette expérience permet d'identifier les conditions fondamentales pour la mise en place et la pérennisation d'une IDG.



La région couverte par la MIMEL

Une première étape a consisté à évaluer la situation des partenaires de la MIMEL vis-à-vis de la géomatique (ensemble des outils et méthodes permettant d'acquérir, de représenter, d'analyser et d'intégrer des données géographiques).

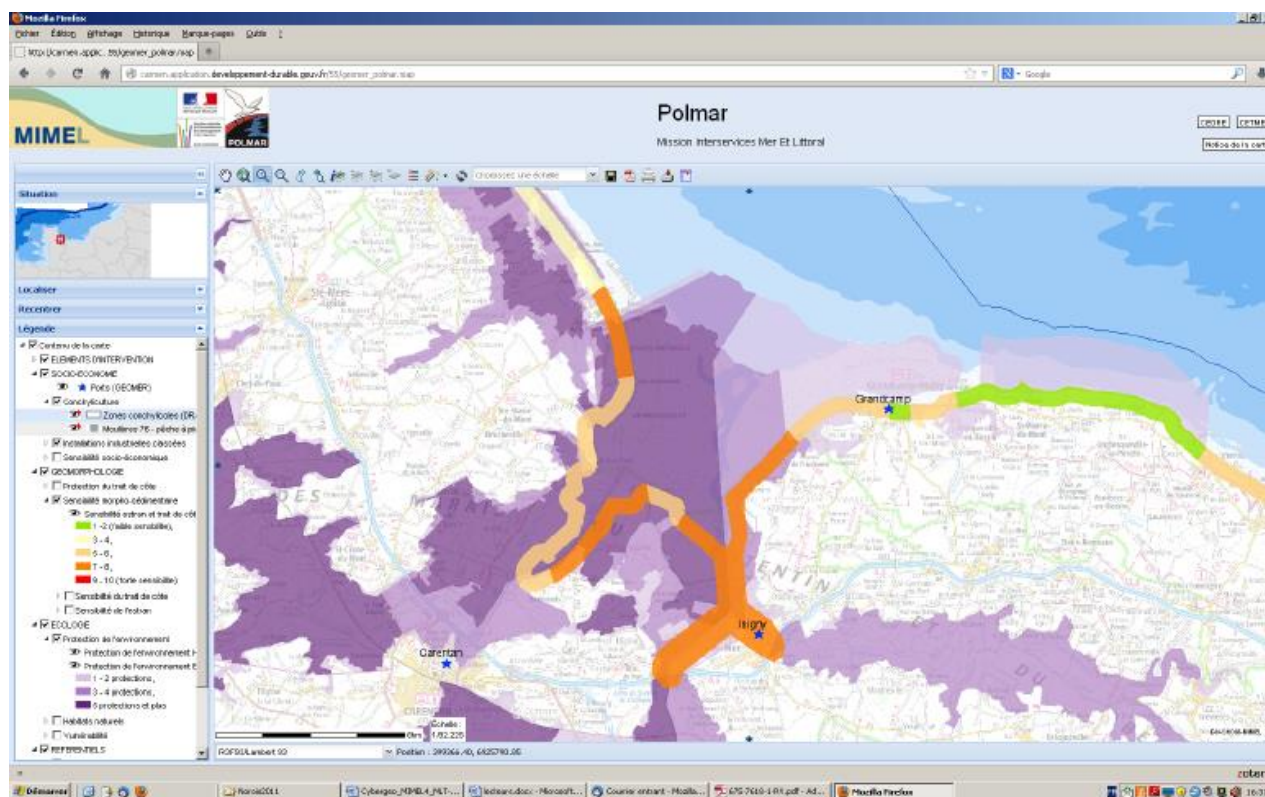
Une enquête auprès des services de l'État, établissements publics et autres organismes a montré un manque de culture des systèmes d'information géographique (SIG) chez la plupart d'entre eux, ainsi que l'hétérogénéité des compétences et des moyens dédiés à la gestion des données. Un quart ne disposent d'aucun logiciel de SIG, et trois des sept services de l'État en possédant ne l'utilisent que pour le simple visionnage des couches d'information géographique. Par ailleurs, plus de la moitié des organismes veulent acquérir des couches sans les métadonnées associées. La plupart d'entre eux ont conscience de la nécessité de mutualiser et diffuser l'information qu'ils produisent, mais ils ont rarement les moyens et les compétences nécessaires pour le faire.



Un des résultats de la consultation des acteurs : format des données produites

Les apports potentiels de l'IDG ont été expérimentés à travers deux applications à vocation opérationnelle : un atlas dynamique de la réglementation maritime et la mise à jour des atlas POLMARTERRE de Normandie. Les plans anti-pollution doivent en effet fournir sous forme d'atlas

cartographique "un inventaire précis et hiérarchisé des zones à protéger en priorité". Réalisés à l'échelle départementale, ces atlas sont très disparates quant à la forme et au contenu. Une approche par la géomatique a permis d'en définir une approche standardisée, d'identifier les producteurs compétents pour chacun des thèmes d'information et de construire une base d'information cohérente et structurée. Grâce à cela, il a été possible de mettre en ligne un atlas numérique restituant la continuité géographique d'espaces littoraux jusqu'ici tronqués par les limites administratives des départements.



Capture d'écran de l'interface de cartographie en ligne POLMAR-TERRE
http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/55/geomer_polmar.map

Parallèlement aux tâches techniques spécialisées, les scientifiques ont dû consacrer beaucoup de temps aux fonctions de support et d'animation de réseau. La co-construction d'un outil partagé est un processus long et itératif qui nécessite de prendre en compte des paramètres d'ordre comportemental, organisationnel et politique. L'expérience montre que dans le développement d'une IDG, l'organisation pratique et fonctionnelle du réseau est aussi importante que ses composantes techniques.

Outre les difficultés classiquement rencontrées pour l'intégration de données dans un SIG cohérent, le travail auprès des partenaires de la MIMEL a fait apparaître des contraintes spécifiques. Les services ne sont pas également dotés en compétences et en personnel dédiés à la géomatique, et manquent de formation et d'encadrement. Par ailleurs, il leur est souvent difficile d'accepter la mutualisation. Si certains sont réfractaires à la technologie elle-même, la plupart la ressentent comme une ingérence dans leurs compétences et leurs missions. Dans ce contexte, l'autorité (émanant de la directive européenne INSPIRE) est un moteur important.

Le partage des données n'est pas une activité innocente pour les institutions dans la mesure où elle aboutit à une certaine perte d'autonomie et s'inscrit dans un tissu de relations non dépourvu de tensions, antagonismes et concurrences. La mise en place d'une IDG est donc un véritable projet politique, avec une vision à long terme. La MIMEL étant une administration expérimentale, ses missions se sont achevées en 2010 dans le cadre de la réorganisation des services déconcentrés. Ses travaux ont été repris par la Direction interrégionale de la mer avec pour objectif d'étendre l'expérience normande à l'ensemble de la façade maritime Manche-mer du Nord.

Alors que les méthodes d'aménagement classiques ont montré leurs limites dans le domaine marin et littoral, les projets de gestion ou d'exploitation y sont de plus en plus contestés par les différents acteurs (institutionnels, professionnels, scientifiques, riverains et usagers). La manière dont certains exploitent l'information géographique et les méthodes associées pour alimenter leur discours montre toute l'importance de favoriser une réelle démocratisation de l'accès à l'information géographique et à ses outils.

L'article

Le Berre I., David L., Le Tixerant M., Defenouillère J., Nogues L., 2013. Infrastructure de données géographiques et gestion intégrée de la zone côtière. Les enseignements de l'expérience MIMEL. *Cybergeo : European Journal of Geography, Cartographie, Imagerie, SIG*. Document 652, 21 p.

Les auteurs

Les auteurs de cette étude travaillent au laboratoire [LETG-Géomer](#) (IUEM), à la SARL [Terra Maris](#) et à la [DREAL de Basse-Normandie](#).

La revue

La revue électronique européenne de Géographie [CYBERGEO](#) est conçue pour permettre une communication plus rapide de la recherche et pour promouvoir une discussion plus directe entre auteurs et lecteurs. Dans le but d'élargir l'échange des idées, des méthodes et des résultats, elle publie dans les principales langues européennes. Elle est ouverte largement sur la géographie, sans parti pris d'école ni de thématique.

Contacts

Auteurs : consulter [l'annuaire de l'IUEM](#)

Service Communication et médiation scientifique : communication.iuem@univ-brest.fr

L'Actu des publis

Une rubrique à retrouver chaque mois sur le site de l'IUEM :

<http://www-iuem.univ-brest.fr/fr/science-et-societe/sciences-pour-tous/actu-des-publis>